

## Un divorce, la double peine

Ken Loach, cinéaste engagé  
contre l'exclusion. Interview.

La séparation source de  
précarité. Enquête.

—  
*Page 4*

Comment aider les familles  
en crise

—  
*Page 12*

# Sommaire

ÉDITORIAL

3

Pierre-Alain Praz, *directeur de Caritas Vaud*

## UN DIVORCE, LA DOUBLE PEINE

### La séparation source de précarité. Enquête. 4-8

En Suisse, deux mariages sur cinq se terminent par un divorce. Outre le deuil du couple, la pauvreté s'invite sans crier gare. Enquête.

### Le divorce: chiffres et faits 8

### L'argent au cœur du divorce 8

Commentaire de Corinne Jaquiéry, rédactrice en chef

### Claude Inga Barbey 9

«Le don aux autres est une immense force»

### Interview de Ken Loach, cinéaste engagé 10-11 contre l'exclusion



4



12

## CARITAS VAUD

### Info couple, une permanence téléphonique 12 - 13 portée par le Canton

### Témoignage de Caroline qui s'est trouvée emportée dans une spirale infernale après le divorce 14 - 15

### Des nouveaux locaux pour la Permanence accueil de Vevey 16 - 17

### Ada Marra rencontre les employés de Pro Travail 18

### Appels à votre soutien 19



16



**Pierre-Alain Praz**  
Directeur de Caritas Vaud

## Quand séparation rime avec précarisation

*En Suisse, l'an dernier, plus de 40 000 mariages ont été célébrés pour près de 17 000 divorces prononcés. La propension à divorcer s'est accentuée ces dernières décennies. Actuellement, on estime que deux mariages sur cinq se terminent par une rupture.*

*Au-delà de la séparation et de ses conséquences humaines souvent douloureuses pour les membres de la famille, notamment les enfants, les incidences financières d'un divorce sont loin d'être négligeables, bien au contraire.*

*A tel point que le divorce ou la séparation sont un des risques les plus importants de glisser dans la pauvreté. En Suisse, une famille monoparentale sur six se trouve en situation de précarité. Un constat qui touche désormais les classes moyennes, autrefois épargnées.*

*Partage des biens immobiliers et mobiliers, passage d'un unique logement à deux logements adaptés à l'accueil des enfants, augmentation des frais de garde, difficulté à fixer ou à encaisser les contributions d'entretien, changement de barème de taxation fiscale, nécessité d'acquiescer un second véhicule, etc., sont autant d'embûches qui menacent l'équilibre financier des deux parents divorcés ou séparés.*

*Les témoignages contenus dans cette édition démontrent comment et avec quelle intensité tant les mères que*

*les pères sont touchés et meurtris par les conséquences économiques d'une séparation et/ou d'un divorce. C'est violent et rarement anticipé. De quoi mettre de l'huile sur le feu, si les éléments affectifs sont encore brûlants.*

*C'est la raison pour laquelle Caritas souhaite qu'il soit davantage tenu compte de la réalité et des difficultés des familles monoparentales, afin d'enrayer la spirale de la pauvreté dans laquelle elles sont souvent entraînées.*

*Au travers du pôle Gestion des dettes ou du pôle Polyvalent de son Service social, Caritas Vaud constate très concrètement les conséquences financières dramatiques d'une séparation. Son travail consiste à accompagner et à trouver un chemin qui permette à chacun des membres de la famille d'être le moins chahuté possible et d'éviter de sombrer dans la pauvreté.*

*Il nous paraît indispensable de mettre en lumière des réalités souvent cachées, mais qui nous concernent toutes et tous. A nos yeux, les questions financières ne devraient tenir personne en otage au sein d'un couple, pas plus qu'elles ne devraient représenter les blessures indélébiles qu'elles constituent trop souvent, une fois la séparation effective. C'est aussi cela, la dignité que nous défendons, ici, à travers nos actions.*

### Impressum

Caritas.mag – Le magazine des Caritas de Suisse romande (Vaud, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel) paraît deux fois par an

Tirage global: 34 240 ex.  
Tirage Caritas Vaud: 5 965 ex.

Responsable d'édition: Pierre-Alain Praz, directeur de Caritas Vaud

Rédactrice en chef: Corinne Jaquiéry  
Rédaction: Françoise Crausaz

Maquette: [www.tier-schule.ch](http://www.tier-schule.ch)  
Impression: [www.pcl.ch](http://www.pcl.ch)

Caritas Vaud  
Chemin de la Colline 11 | 1007 Lausanne  
Tél. 021 317 59 80 | Fax 021 317 59 99

### Caritas Vaud est certifiée par ZEWÖ.

#### Le label de qualité atteste:

- d'un usage conforme au but, économique et performant de vos dons
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds



La précarité est d'autant plus grande pour les familles - monoparentales ou non - vivant parmi nous sans statut légal, quand bien même ses membres travaillent et sont intégrés depuis de longues années. Nous vous invitons à rejoindre les nombreux signataires de la pétition «Pour la régularisation de travailleuses et travailleurs sans-papiers du canton de Vaud» de la Plateforme Papyrus Vaud, accessible online sur [www.papyrus-vaud.ch](http://www.papyrus-vaud.ch), et de contribuer avec nous à changer la vie de ces familles.

# *La séparation, source de précarité*

*«L'important dans le divorce,  
c'est ce qui le suit.»*

Hervé Bazin, *Madame Ex*

*En Suisse, deux mariages sur cinq se terminent par un divorce. Outre le deuil du couple, la pauvreté s'invite sans crier gare. Des époux et des parents séparés ainsi que des collaborateurs de Caritas en Suisse romande en témoignent. Enquête.*

Textes: Corinne Jaquiéry / photos: Sedrik Nemeth

«Je ne sais pas ce que je vais donner à manger à mes enfants ce soir...» Un aveu difficile à faire pour cette mère de famille divorcée qui, non seulement s'en veut d'imposer une séparation à ses enfants, mais culpabilise encore de ne plus pouvoir leur offrir le minimum vital.

Pour Sabina Cascella, assistante sociale, formée en gestion de budget spécialisée à Caritas Vaud, les problèmes d'argent dus notamment à l'augmentation des charges qui ne sont plus divisées par deux après une séparation, accentuent la douleur émotionnelle: «Le sentiment de solitude s'exacerbe avec une exclusion sociale rapide. On ne peut plus s'accorder les plaisirs d'une sortie ou d'une invitation entre amis, aller au cinéma ou faire une excursion. Il n'y a aucune marge de manœuvre dans le budget. Comme certains me l'ont confié, elles ou ils savent qu'ils vont vers un précipice, mais qu'il n'y a pas d'autre solution que d'y aller!»

### **Familles monoparentales parmi les plus pauvres**

Avant même une séparation, les problèmes d'argent peuvent créer de fortes tensions qui contribuent à la séparation, selon Séverine Ummel Débieux, responsable du Service de l'action sociale à Caritas Neuchâtel. «30% environ de nos dossiers concernent des personnes divorcées ou séparées. Principalement pour les mères seules, cette situation les empêche de retourner sur le marché du travail. Cette situation les précarise sur le marché du travail. Elle accentue la pression.» Pour sa collègue Valérie De Smet, assistante sociale, ce qui compte avant tout, c'est le bien-être des enfants. «Nous soutenons des familles monoparentales en difficulté en aidant notamment à l'achat de matériel scolaire ou de sport pour les enfants ou,

tout simplement, de mobilier. Je me souviens du cas de cette femme qui travaillait et dont l'ex-mari a, un jour, vidé l'appartement de tous ses meubles, même le lit du bébé. Elle a dormi par terre pendant des mois...»

Pour la sociologue et démographe Laura Bernardi, professeur à l'Université de Lausanne et spécialiste des familles monoparentales, la pauvreté reste un problème majeur de la monoparentalité. Selon elle, les politiques devraient promouvoir l'égalité des chances au travail, la garde partagée et l'aide à la formation associée à la facilitation de la prise en charge des enfants, lors des temps professionnels. Selon elle, plus les inégalités de genre sont marquées, plus le risque de pauvreté est important. Mais, bien que les femmes restent les plus concernées, les monoparents forment un groupe social hétérogène.

### **Des kilomètres pour voir ses enfants**

«J'ai vécu une descente aux enfers», relève Michaël Aeschlimann. Ce Jurassien de 35 ans, monteur aux CFF, est séparé de sa femme depuis près de trois ans. Père de deux enfants de 7 et 4 ans, il ne les voit plus qu'un week-end sur deux et pour le temps des vacances qu'il peut prendre, puisque son ex-femme a déménagé dans le canton de Vaud. «Si je veux voir les enfants, c'est moi qui dois aller les chercher et les ramener en voiture, car il n'y a pas de gare à proximité de son nouveau logement.» Quatre heures de route aller-retour et quelques trois cents kilomètres en voiture qui pèsent sur son budget serré. «Au début de notre séparation, je payais 3600 fr. de contribution d'entretien pour un salaire de 5500 fr. Je n'avais pratiquement plus rien à la fin du mois pour vivre et je n'avais toujours pas payé certaines factures, ni le loyer de la maison ni mes impôts, et c'est compter sans les frais d'avocat pris en charge pour l'instant par l'assistance judiciaire. Heureusement, aujourd'hui, la situation s'améliore, je commence à me faire entendre par la justice vaudoise qui a ramené la pension à 700 fr. par enfant.» ▶

*Michaël Aeschlimann, le long voyage pour être père.*

Très douloureux, son divorce est intervenu après dix ans de vie commune. Un séisme émotionnel qui lui a fait perdre 20 kilos en deux mois et l'a amené vers la précarité. Il a demandé conseil au secteur Social et Dettes de Caritas Jura qui l'a aidé à établir un budget. «Je mène aujourd'hui un style de vie complètement différent où les petits plaisirs ont pris beaucoup d'importance. J'ai dû arrêter le modélisme qui était ma passion, mais j'essaie de m'accorder une petite sortie de temps en temps avec mon amie actuelle. Et j'ai honte de me le permettre...»

*Je mène aujourd'hui un style de vie complètement différent où les petits plaisirs ont pris beaucoup d'importance*

Pour Patrick Robinson, porte-parole de la CROP (Coordination romande des organisations paternelles), la situation des parents versant des contributions d'entretien (principalement les pères) est encore largement inexplorée sur le plan statistique. Il affirme cependant qu'il semble que la pauvreté soit au moins aussi grande que dans les ménages monoparentaux gardiens. En effet, dans la plupart des cas, les manquements dans le versement des contributions d'entretien ne sont pas dus à une mauvaise volonté, mais simplement à un revenu insuffisant, ce qui signifie que le débiteur doit se contenter, lui aussi, de très peu d'argent, l'amenant parfois à ne pas pouvoir accueillir ses enfants dignement.

### **Calcul du minimum vital**

Chaque jugement de divorce est différent selon les cantons et les juges, mais en mai 2018, le Tribunal fédéral a imposé à tous la «méthode des frais de subsistance» pour calculer la contribution d'entretien de la personne qui n'a pas la garde de l'enfant: elle couvre les besoins minimaux de l'enfant et du parent qui s'en occupe. En revanche, pour une personne endettée, le calcul du minimum d'existence par l'Office des poursuites ne prend pas en compte les impôts courants. Le-la débiteur-trice ne pourra ainsi plus payer ses impôts courants ou devra vivre en-dessous du minimum en les payant et peut-être devra-t-il s'endetter encore davantage notamment pour payer la pension alimentaire.

### **Les classes moyennes en route vers la paupérisation**

En Suisse, une famille monoparentale sur six se trouve dans une situation de précarité, mais le parent au revenu moyen ou modeste qui doit assurer une contribution d'entretien au parent gardien, tout en ayant un logement assez grand pour recevoir son ou ses enfants, est lui aussi en grand risque de paupérisation. Les parents seuls de la classe moyenne, trop riches pour percevoir des aides, mais pas assez pour s'en sortir seuls, s'ajoutent désormais aux familles défavorisées ou à bas revenu.

«Nous étions copropriétaires. Je suis restée dans la maison, mais elle est en très mauvais état. Il y a des problèmes d'humidité et de chauffage, sans compter des rats derrière les murs de la cuisine que je ne peux pas faire assainir», explique Carine, 53 ans. Séparée de son mari qui lui paie une pension, elle vit avec ses enfants de 18 et 20 ans encore étudiants. Elle se prive beaucoup pour arriver à faire à manger pour tout le monde jusqu'à la fin du mois. Souffrant d'un problème cardiaque, elle ne peut pas travailler plus qu'un mi-temps. «C'est comme une épée de Damoclès constamment sur ma tête. J'ai demandé l'AI, mais je n'ai aucune réponse pour l'instant. Si nous avions été en garde partagée, cela aurait été aussi moins lourd émotionnellement et mentalement.»

Pour Sabina Cascella, l'assistante sociale de Caritas Vaud, il est temps que les politiques se penchent sur la question de l'effacement des dettes des personnes surendettées qui ont de grandes difficultés à se réinsérer dans la société. «Par exemple, il n'y pas de sens à ne pas tenir compte des impôts dans le calcul du minimum vital pour un parent divorcé qui va devoir payer une pension alimentaire ou pour celui qui se retrouve à travailler à temps partiel avec un petit salaire, tout en élevant les enfants: leurs dettes peuvent très vite s'accumuler.»

Ainsi Nathalie, 49 ans, divorcée depuis dix-sept ans, continue de payer pour les dettes que le couple avait, à l'époque, et n'a jamais pu retrouver des finances saines. «Nous avions des poursuites que j'ai toujours. C'est moi qui ai eu la garde de mes deux enfants. Pendant longtemps, je n'ai eu que des petits boulots. Maintenant, j'ai trouvé un travail stable à Caritas Vaud, mais j'ai toujours mon fils à la maison. J'ai une saisie de 1000 fr. sur mon salaire de 3800 fr. A cause des poursuites, je ne peux quitter un appartement au loyer exorbitant (2750 fr.) que j'ai pris avec mon conjoint actuel, aujourd'hui au chômage. Je fais très attention, mais récemment, j'ai dû aller en urgence chez le dentiste sous peine de perdre mes dents, et cette facture inattendue pèse lourd.»

Vaillante, Nathalie garde le moral grâce à son chien avec lequel elle fait de grandes promenades, mais, à bientôt 50 ans, son rêve serait de ne plus avoir de dettes. Enfin!



### Une motion pour effacer les dettes des plus pauvres

Selon plusieurs sources, notamment les Services de recouvrement et d'avance pour les pensions alimentaires des six cantons romands qui ont vu les dossiers s'accumuler, le divorce augmente la précarité des parents divorcés que l'on soit du côté des débiteurs, les pères le plus souvent, ou des parents qui ont la garde des enfants, les mères pour environ 80%. Les individus fortement endettés n'arrivent pas à s'en sortir, et les solutions prévues par la loi excluent en général ceux qui possèdent très peu de ressources. La Suisse est l'un des seuls pays d'Europe qui ne permet pas aux personnes en graves difficultés financières d'effacer leurs dettes. Ce printemps, une motion du sénateur socialiste Claude Hêche a obtenu le soutien unanime des deux Chambres du Parlement fédéral, et elle donne une lueur d'espoir, puisqu'elle demande au gouvernement de modifier la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, afin de permettre la réinsertion économique à court terme des personnes surendettées. Elle propose également la mise en place d'un mécanisme permettant l'effacement des dettes sous certaines conditions.

Le prix à payer pour rompre est trop cher pour certains qui ne peuvent quitter le foyer conjugal, malgré les tensions. François, quadragénaire vaudois ne trouve plus dans son couple la complicité et la tendresse qu'il désire, mais il reste par peur de ne pouvoir assumer financièrement une séparation. «J'ai vu autour de moi des collègues ou des amis se séparer et vu aussi les coûts énormes que cela engendre. Pour moi, cela équivaldrait à demander l'aide sociale, et, ça, je ne le veux à aucun prix!»

Et alors que le divorce s'est banalisé, de plus en plus de couples séparés continuent de vivre sous

le même toit, au moins temporairement. Selon une étude du sociologue français Claude Martin, directeur de recherche au CNRS, présentée dans *Le Monde*, le coût des loyers et la peur des charges dédoublées qui rendent les conséquences financières de toute séparation de plus en plus lourdes à supporter obligent à ces cohabitations forcées en Europe et aux États-Unis principalement. Encore marginales en Suisse, elles pourraient se développer avec la dégradation des conditions économiques et de l'appauvrissement, soit 8,2% de la population suisse en 2017 contre 6,7% en 2014. ■

*A lire: Monoparentalité dans le parcours de vie. Futur défi des politiques sociales? Laura Bernardi, Ornella Larenza. [www.lives-nccr.ch](http://www.lives-nccr.ch)*

#### **Crédit pour la pension**

La pension peut être avancée par le service compétent de chaque canton si le revenu familial et la fortune sont inférieurs aux normes. Ledit service se retourne ensuite contre le débiteur. Il peut également soutenir un ex-conjoint dans les démarches nécessaires en vue d'obtenir le versement des pensions dues. Vaud: BRAPA; Genève: SCARPA; Neuchâtel: ORACE; Valais: BRAPA; Jura: ARPA; Fribourg: SASoc.

Sources: Guide social romand (GSR) et [www.ch.ch](http://www.ch.ch) (autorités suisses en ligne)

### Obligations d'entretien entre époux

Après un divorce, chacun des ex-époux doit en principe subvenir lui-même à son entretien.

L'ex-époux le moins bien loti peut avoir droit, pendant un certain temps, à un soutien financier de la part de l'autre ex-époux, en fonction de la durée du mariage, de la répartition des tâches pendant cette période, de son âge, de son état de santé, de son niveau de formation professionnelle, de ses perspectives de gain et de ses capacités financières.

Le tribunal décide du montant de la contribution d'entretien ou pension alimentaire sur la base de la situation financière, soit en fonction:

- des moyens financiers de chacun des ex-époux (le minimum vital de l'ex-époux qui doit verser la contribution d'entretien est protégé)
- des besoins financiers (coûts pour le logement, l'assurance-maladie, la nourriture, les habits, etc.).

### Convention de séparation

Les ex-époux ou le tribunal préparent une convention de séparation pour décider de qui fera quoi et qui doit être examinée et approuvée par le juge.

Après le divorce, les parents restent tenus de subvenir à l'entretien de leurs enfants au moins jusqu'à que ceux-ci atteignent la majorité ou terminent une première formation, qui leur permettra d'entrer dans la vie professionnelle. La contribution d'entretien doit correspondre aux besoins de l'enfant, sans toutefois porter atteinte au minimum vital de l'ex-époux qui doit verser la contribution. Le tribunal décide du montant de la contribution d'entretien:

- si l'enfant vit surtout avec un des parents, sa contribution à sa prise en charge consiste essentiellement dans l'éducation à lui donner.
- si l'enfant ne vit pas chez un parent, il doit verser chaque mois des contributions d'entretien, pour autant que son revenu soit supérieur au minimum vital. Il faut savoir que son investissement dans la prise en charge de l'enfant est également pris en considération dans le calcul de la contribution d'entretien.

Sources: [www.ch.ch](http://www.ch.ch)

## COMMENTAIRE



«... le seul sentiment qui dure, c'est le chagrin d'une rupture.»

### L'argent au cœur du divorce

Le divorce est-il un juteux business? En voyant à quel point les personnes divorcées s'appauvrissent après leur séparation, il semble que oui. Frais d'avocats - malgré le e-divorce proposé par des organismes en ligne tels [easydivorce](http://easydivorce) ou [divorce.ch](http://divorce.ch) - double loyers, double voiture, double chambres d'enfants, double nourriture, etc. Avec quelque 670 000 personnes touchées, la pauvreté a pris de l'ampleur en Suisse, en passant de 7,5 à 8,2% de la population en 2017, soit une hausse de 10% en un an, selon l'Office fédéral de la statistique. Une constante: les personnes seules, celles vivant dans un ménage monoparental sont fortement concernées par la pauvreté. Et malgré Julien Clerc qui chante que: «deux maisons, deux quartiers, deux gâteaux d'anniversaire, multiplier les pères et mères, n'a pas que des mauvais côtés...» sa chanson *Double enfance* pointe «que le seul sentiment qui dure, c'est le chagrin d'une rupture.» Alors quelles solutions pour éviter déchirement émotionnel et poids des dettes? La médiation de couple ou le conseil conjugal comme proposés par Caritas Jura peuvent apporter un apaisement, alors que les services désendettement des différentes Caritas de Suisse romande permettent de remettre de l'ordre dans un quotidien totalement désorganisé.

Corinne Jaquéri, rédactrice en chef

## LE DIVORCE CHIFFRES ET FAITS

EN 2017  
**40 599**  
mariages

**15 906**  
Divorces



**2/5**  
des familles misent  
en péril par  
une séparation

**207 000**  
ménages en Suisse sont  
des ménages de familles  
monoparentales.<sup>1</sup>

**14,4%**  
des ménages avec enfants  
de moins de 25 ans sont des  
ménages monoparentaux.

A cela s'ajoutent 5,6% de  
familles recomposées dans  
lesquelles la mère ou  
le père s'est remarié-e ou vit  
avec une concubin-e.<sup>1</sup>

**40%**

des parents divorcés ont l'au-  
torité parentale conjointe  
(pouvoir de décision).<sup>2</sup>



**16%**

des parents divorcés avec  
autorité parentale conjointe  
partagent aussi la prise en  
charge financière. Au total,  
6% des parents divorcés par-  
tagent la prise en charge des  
enfants à parts égales.<sup>2</sup>

**83%**

des enfants de familles mono-  
parentales vivent principale-  
ment chez leur mère, et chez  
le père pour les 17% restants.<sup>1</sup>  
Un adolescent sur six choisit  
de vivre chez un des parents.

Sources: [www.parentsolos.ch](http://www.parentsolos.ch)  
Dernière actualisation: 27.04.2017

1. Office fédéral de la statistique 2017
2. Andrea Büchler, Heidi Simoni (Hrsg): Kinder und Scheidung. Der Einfluss der Rechtspraxis auf familiäre Übergänge. NFP 52, Rüegger Verlag, 2009;
3. Stefanie Arnold, Carlo Knöpfel: Allein-erziehende zwischen Kinderkrippe, Arbeitsplatz und Sozialamt. Diskussionspapier 18, Caritas-Verlag.

## BIO

**1961** Naissance à Genève. A 3 ans, elle est adoptée par ses deux grand-tantes maternelles.

**1978** Entre à l'ESAD (Ecole supérieure d'art dramatique de Genève).

**1996** Forme avec Patrick Lapp, l'inoubliable couple de *Bergamote*, émission humoristique de la Radio Suisse romande. Premier spectacle *Bergamote* en 1998. Suivi de trois autres. De grands succès jusqu'en France voisine.

**2000** Elle écrit son premier livre *Petite dépression centrée sur le jardin*, puis, en 2003, *Le Palais de sucre* et, en 2004, *Le portait de Madame Mélo*, tous aux Editions d'autre part.

**2008** Elle adapte et met en scène son roman *Les petits arrangements* qui raconte sa douloureuse séparation.

**2012** Elle écrit et interprète *Madame Karembarre*, une version moderne de Hänsel et Gretel, au Théâtre des Marionnettes de Genève.

**2013** Signe *Laverie Paradis* qu'elle interprétera avec son amie Doris Ittig. Les deux actrices fondent la Compagnie Sans Scrupules.

**2016** Meilleur second rôle féminin dans la série «Anomalia» aux Journées cinématographiques de Soleure.

**2018** Elle crée et interprète Manuela, un truculent personnage de femme de ménage dans sa websérie *Olé*.

**2019** Ses chroniques du *Matin* sont publiées dans un livre (*Cinquante nuances de regrets*).

En décembre (du 3 au 22), elle joue, adapte et met en scène *Un conte de Noël* d'après Dickens au Théâtre de Carouge. [www.theatredecarouge.ch](http://www.theatredecarouge.ch)

Mère de quatre enfants, Claude-Inga Barbey est devenue grand-mère en 2013.



## CLAUDE-INGA BARBEY

### «Le don aux autres est une immense force»

*Au théâtre, à la radio, dans ses chroniques, ses livres ou dans Olé, sa websérie, l'auteure, comédienne, metteuse en scène pimente la vie des Romands, tout en les émouvant.*

«Le divorce pour moi, c'est l'abandon. J'ai vécu les deux cas de figure, j'ai quitté et j'ai été quittée. Je sais donc qu'une séparation a toujours à faire avec l'abandon d'un monde, d'une construction humaine. Outre la précarité financière, on devient précaire émotionnellement. En ce qui me concerne, j'ai perdu mon flair, mon intuition, comme un chien perd son odorat. Je n'arrivais plus à anticiper, à sentir quand je pouvais être en danger. Le problème, c'est que cela mène à faire un grand nombre de conneries. On se trompe de gens, on se trompe de chemin, on se trompe de solutions. Parfois, des amis nous les soufflent, mais, à ce moment-là, on est incapable de les écouter, parce que ce n'est pas ce que l'on souhaite entendre.

Que l'on se sente coupable ou victime, dans les deux cas, nous sommes soumis aux émotions. Mon premier divorce n'a pas été une source de précarité financière pour moi. Au contraire, comme j'avais hérité des tantes qui m'ont élevée, une modeste fortune, j'ai, par culpabilité, laissé beaucoup d'argent à l'homme que je quittais. Dans le deuxième cas, où j'ai été quittée, j'ai plusieurs fois déménagé pour me rapprocher du père de mon dernier fils, car j'étais sûre qu'il reviendrait. Je me suis installée tout près de son travail, et puis encore plus près. J'ai acheté et revendu des maisons à perte. J'ai investi beaucoup d'énergie et d'argent dans des illusions, des rêves crevés. C'est ainsi que je me suis retrouvée dans une situation financière très difficile.

Je n'avais plus de lieu où vivre. Heureusement, j'ai rencontré un banquier, un vieux mon-

sieur qui me connaissait et m'a fait confiance. Il est devenu l'administrateur de ma compagnie. Grâce à lui, j'ai eu l'opportunité d'acheter une nouvelle maison. A partir de là, j'ai reconstruit, mais pas tout de suite, car mon âme était dévastée. J'étais fragilisée, dans mes relations, mon travail et même dans ma capacité à être mère. J'avais l'impression de faire tout faux.

Peu à peu, pierre après pierre, je me suis relevée. J'ai repris confiance en moi. Avec le recul, je me rends compte que la réaction que j'ai eue était sûrement disproportionnée. Une séparation ramène toujours à des choses très anciennes. J'étais sous le joug de la passion, en fusion avec la personne. Chez moi, cela a été dévastateur, car c'était un deuxième abandon qui confirmait le premier, celui de mes parents. Il a fallu, comme lorsque j'étais petite à 3 ans, faire tout un travail de résilience qu'il soit professionnel ou affectif. La découverte de la foi m'a sauvé la vie. Si j'ai de grosses angoisses ou que je souffre de solitude, je sais que Dieu est à côté de moi. L'écriture m'aide, ainsi que l'humour qui a également un pouvoir de résilience. Avant tout, pour oublier sa propre douleur, il faut s'occuper des autres. La solidarité, je la pratique sans y faire attention. J'ai une curiosité de l'humanité qui est sans limites, je ne peux pas faire autrement, elle fait partie de moi. Mon principal défaut est d'avoir trop d'imagination. Un simple regard de détresse peut me faire construire un monde. Cela me met parfois dans des situations épouvantables, mais cela me nourrit. Le don aux autres est une immense force.» ■

## CARTE D'IDENTITÉ

Kenneth Loach est né le 17 juin 1936 en Angleterre. Il étudie le droit à Oxford après avoir servi deux ans dans l'armée de l'air. Il est comédien avant de devenir assistant metteur en scène, en 1961. Engagé par la BBC comme réalisateur de téléfilms, en 1963, il crée des fictions qui pointent déjà les failles de la société britannique, telle *Cathy Come Home*. Son héroïne, Carol White, jouera d'ailleurs le rôle principal de son premier long métrage pour le cinéma *Pas de larmes pour Joy*, en 1963. L'héroïne raconte, en voix off, sa vie difficile de mère célibataire. Le film est réalisé dans un style réaliste qui sera la marque du metteur en scène.

Dans les années 70, Ken Loach réalise aussi pour la télévision *Days of Hope*, une série-fleuve sur la classe ouvrière.

A chacun de ses films, le réalisateur porte un regard empathique sur les laissés-pour-compte de l'Angleterre à travers des histoires qui résonnent universellement.

En 1993, son opus *Raining Stones*, qui raconte le combat d'un homme pour préserver la dignité de sa famille, malgré la précarité de ses multiples emplois, lui vaut le Prix du jury à Cannes.

Fin observateur de la société contemporaine, Ken Loach est aussi revenu sur des épisodes marquants de l'histoire: le régime nazi dans *Fatherland*, la guerre d'Espagne dans *Land and Freedom*, le mouvement sandiniste au Nicaragua dans *Carla's Song*.

En 2006, il décroche la Palme d'or à Cannes avec *Le vent se lève* basé sur le conflit irlandais au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il met aussi en scène des films plus légers comme *Looking for Eric* avec Eric Cantona ou la comédie *La part des anges* en 2012, qui suit une bande de jeunes défavorisés sur la route des whiskys d'Ecosse.

Le metteur en scène remporte une deuxième Palme d'or en 2016 avec *Moi, Daniel Blake*. Le film raconte le destin d'un menuisier anglais de 59 ans, malade, mais forcé de travailler par un service public englué dans un système absurde qui nie les difficultés de la vie des plus démunis.

Son dernier film, *Sorry We Missed You*, dont la sortie est prévue le **23 octobre 2019 en Suisse romande**, évoque les dérives d'organismes, comme la société Uber qui, tout en facilitant le travail indépendant, mènent à la précarité, sans protection sociale.

# Ken Loach:

## «L'être humain n'est pas mauvais, c'est le système qui l'est»

*Le fondateur de la vague néoréaliste du film britannique se décrit lui-même comme un «travailleur social du cinéma». A 83 ans, sa colère contre un système dominant qui écrase les plus pauvres ne faiblit pas. Entretien pour Caritas.mag.*

**En Angleterre, 500 000 salariés ont basculé dans la pauvreté, au cours des cinq dernières années, sans perdre leur emploi. En mai dernier, une étude révélait qu'un demi-million de personnes âgées entre 16 et 24 ans ont disparu des statistiques et représente une armée de chômeurs non comptabilisés. De quoi faire monter une nouvelle fois Ken Loach au créneau de la critique sociale.**

**CARITAS** Après *Moi, Daniel Blake*, votre dernier film qui évoquait le destin tragique d'un menuisier privé de travail et d'aide sociale, votre nouvel opus *Sorry, we Missed You* évoque l'«ubérisation» de la société à travers l'histoire d'un chauffeur livreur étouffé sous le poids des dettes et sa course infernale pour s'en sortir. Paul Laverty, votre scénariste depuis plusieurs années, s'est notamment intéressé au décès d'un livreur empêché d'aller se soigner par peur des amendes infligées par son employeur en cas d'absence.\* **Le travail est-il, selon vous, devenu un territoire dangereux pour les humains?**

**KEN LOACH** Oui, je pense que le travail devient une tyrannie à cause d'un système qui fragilise ses conditions. En particulier pour les chauffeurs livreurs qui sont censés être des travailleurs autonomes, mais qui, en fait, travaillent pour un employeur. Pour bien gagner leur vie, ils doivent s'exploiter eux-mêmes! Ils travaillent douze heures ou plus par jour, pour un salaire très bas et n'ont aucune liberté, mais, en revanche, toute la responsabilité si les choses tournent

mal. Oui, je crois que le travail est devenu un territoire dangereux pour les humains, parce que des gens sacrifient leur santé. Les énormes frais de remplacement exigés par leur employeur font qu'ils n'ont d'autre choix que d'aller travailler, même malades.

**Pour lutter contre la précarisation des travailleurs, le réseau Caritas de Suisse romande aimerait mettre en œuvre un nouveau concept inspiré par une expérience française intitulée «Territoire zéro chômeurs». L'idée est d'adapter le travail aux employés et non l'inverse, en utilisant l'argent de l'aide sociale pour créer ce travail. Qu'en pensez-vous?**

C'est intéressant, mais je pense que le problème est plus profond que cela: il est lié au système capitaliste. Dans ce contexte, les employeurs trouveront toujours le moyen d'obtenir de la main-d'œuvre bon marché. Ils voudront toujours affaiblir les syndicats, réduire les salaires et imposer plus de responsabilités aux travailleurs. En fait, je pense que nous devons réfléchir beaucoup plus profondément au genre de structure économique que nous souhaitons, à nos besoins fondamentaux. Nous devons nous orienter vers des entreprises collectives où les employés ont le contrôle sur la manière de travailler. Il s'agirait d'un modèle d'emploi complètement différent. Si on essaie simplement d'imposer des restrictions aux patrons, ils trouveront le moyen de les contourner. C'est comme d'essayer d'empêcher la Terre de tourner. Pour, réellement, changer les choses, nous devons réfléchir ensemble à changer tout un système.

**Il y a 50 ans, votre film *Cathy Come Home* dénonçait déjà le dysfonctionnement du système social en Angleterre à travers l'histoire d'un jeune couple au chômage, expulsé de son logement. A l'époque, vous aviez pu rencontrer le ministre du Logement qui parlait de réforme, mais ne réformait rien. Est-ce cela qui vous a donné envie de continuer de lutter contre le système à travers vos films?**

Je raconte simplement des histoires qui reflètent la réalité du monde. Ainsi, on peut clairement percevoir les inégalités. Mes héros se débattent à travers des histoires qui traversent tous les aspects de la vie, et certaines tendances nettes émergent: il y a conflit entre ceux qui possèdent et contrôlent avec des besoins de main-d'œuvre bon marché, corvéable à merci, et ceux qui travaillent et qui ont juste besoin d'un emploi sûr et bien rémunéré. C'est un simple conflit d'intérêts. Une fois qu'on réalise que la société est basée sur ce conflit, tout prend sens.

**N'est-ce pas une position un peu radicale?**

Non. Les patrons doivent obtenir de la main-d'œuvre bon marché, parce que, s'ils ne l'obtiennent pas, leurs entreprises peuvent faire faillite face à la concurrence d'autres entreprises. C'est une vérité au cœur de la société. Jusqu'à ce que nous la reconnaissons et que nous cessions d'essayer de faire fonctionner cette logique capitaliste, les inégalités perdureront.

**Après *Moi, Daniel Blake*, avez-vous pu obtenir une réaction des politiciens ou des services sociaux de votre pays?**



Oui. Les travaillistes, dirigés par Jeremy Corbyn, ont été très favorables au film. Ils ont promis qu'ils agiraient pour changer cela s'ils étaient au gouvernement, mais évidemment, le Parti conservateur a affirmé que mon film était de la fiction, même si la dépendance à l'égard des organismes de bienfaisance s'est fortement accrue. Il y a, aujourd'hui en Grande-Bretagne, un grand nombre d'enfants qui vivent dans la pauvreté et énormément de «working poor». En ce moment, avec Boris Johnson, la politique est très dure pour les plus démunis. Et, sans lien formel avec l'Europe, il y aura certainement un rapprochement avec les

Etats-Unis et leur politique néolibérale. Je m'attends à ce que des entreprises américaines ou des multinationales internationales reprennent une partie de nos services publics encore davantage que ce qui est déjà le cas maintenant, et cela ne sera pas bon du tout pour les activités sociales.

**Comment ne désespérez-vous pas de cette situation?**

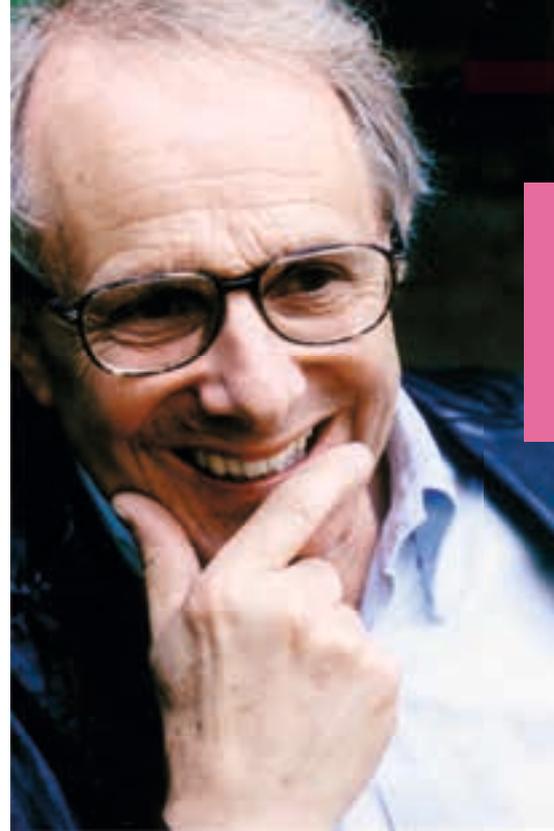
La politique est dynamique, en constante évolution. Il y a aujourd'hui un fort mouvement à gauche, mais, comme la presse est très à droite, ainsi que la BBC, notre télévision nationale, elle, peine à faire entendre sa voix. L'information actuelle désoriente et fait en sorte que les gens agissent contre leurs propres intérêts, car ils ne voient pas quelles décisions pourraient leur être favorables. C'est déroutant, comme l'église au Moyen Âge qui disait au peuple ce qu'il devait penser...

**Vos films parlent de solidarité entre les plus pauvres, pensez-vous que la solidarité disparaît quand nous devenons plus riches?**

Je ne pense pas que ce soit le cas. L'être humain n'est pas mauvais, c'est le système qui l'est. Il y a une grande solidarité parmi ceux qui mettent sur pied les banques alimentaires et les organismes de bienfaisance. Le système étatique impose un isolement, mais vous pouvez aller dans n'importe quel quartier populaire, et vous trouverez des groupes de personnes qui se soutiennent mutuellement.

**La jeune génération mondiale lutte contre le réchauffement climatique, moins contre les inégalités. Qu'en pensez-vous?**

Je pense que les deux causes se rejoignent. La cause du réchauffement climatique est aussi due à un capitalisme sans restriction qui utilise les ressources de la Terre et les combustibles fossiles, non dans l'intérêt des personnes, mais dans l'intérêt du profit. Et c'est le même système qui engendre les inégalités, le même système qui engendre l'exploitation du travail. Ce système qui détruit la planète et qui détruit aussi les relations humaines, en mettant les gens en conflit les uns avec les autres. Il faudrait que des leaders politiques se lèvent pour le dire.



**Vous avez 83 ans. Où trouvez-vous encore la force et le désir de vous battre à travers vos films?**

Je ne sais pas vraiment, mais tant que je suis en bonne santé et que j'ai la chance de travailler avec la même belle équipe que je connais depuis longtemps, nous continuons. De plus, les entreprises basées sur la croissance doivent constamment s'agrandir, ce qui entraîne des crises et des effondrements qui les mettent en danger. Je pense que nous trouverons un meilleur système tôt ou tard. Le problème est juste de savoir si cela ne nous détruira pas d'abord. ■

#### **\*Extrait du journal britannique The Guardian**

Aux revenus perdus pour avoir manqué une journée de livraisons s'ajoutent les amendes imposées par DPD pour «liquider les dommages», lorsque les livreurs ne peuvent pas s'arranger pour être remplacés. Lorsque que cela arrive, un livreur malade, qui gagne environ 200 livres par jour, ne perd pas seulement sa rémunération, mais doit payer, en plus, 150 livres, soit une perte totale de 350 livres. (...) Les conducteurs de DPD déclarent que ces amendes sont appliquées non systématiquement, à la discrétion des managers, ce qui en fait une menace permanente.

# *Info couple, une ligne pour aider les familles en crise*

Textes: Françoise Crausaz

*Le Programme cantonal d'aide et de conseils pour les couples porté par l'Etat de Vaud s'inscrit dans un dispositif général de lutte contre les violences. PROFA et le Centre social protestant (CSP) assurent la permanence téléphonique Info Couples.*

En 2007, pour répondre à l'obligation faite aux cantons de mettre à disposition des couples un Service de consultation de couple et familiale, le Programme cantonal d'aide et de conseils pour les couples a été créé par l'Etat de Vaud. Aujourd'hui, les deux institutions que sont PROFA et le CSP sont mandatées pour assurer ce service aux familles en difficulté.

La mission première de la consultation de couple et de la ligne Info Couples (0840 860 860 ou [www.problemedecouple.ch](http://www.problemedecouple.ch)) est de soutenir les personnes en couple dans leur recherche de dialogue et de solutions pour un nouvel équilibre et un mieux-être.

Yves Dufour, consultant de couple et sexologue, un des neuf thérapeutes travaillant chez PROFA, raconte que la majorité des couples qui appellent la ligne Info Couples ou qui viennent en consultation le font spontanément, volontairement. Rares sont ceux qui sont envoyés par le juge de Paix ou le Service de la protection de la jeunesse. «Heureu-

sement, précise Yves Dufour, parce que, si la démarche n'émane pas d'eux-mêmes, il est plus difficile de trouver des solutions harmonieuses à leurs problèmes.

Lors de chaque consultation, un travail psychosocial est entrepris afin de prévenir la précarisation, les situations de violence, les problèmes de santé et les conséquences pouvant préjudicier les enfants. Yves Dufour rappelle qu'un couple en crise, c'est une famille en crise. «Les enfants doivent être protégés en priorité. Si la séparation est inéluctable, le devoir des parents est de faire en sorte qu'elle se fasse de manière que les enfants en souffrent le moins possible. Et il arrive également que la séparation soit un bénéfice pour le conjoint comme pour les enfants si la situation est conflictuelle. Ce peut être un soulagement, une mesure de protection des enfants.»

Quoi qu'il en soit, un divorce est générateur de conséquences traumatisantes, de stress pour tous les membres de la famille, et ce, sur plusieurs plans. Les finances, tout d'abord. Il y a deux

ménages à faire vivre au lieu d'un, les difficultés sont d'autant plus aiguës si un des deux conjoints ne travaille pas. Sur le plan personnel de chacun des parents ensuite: perte de repères, d'identité et de rôle, fragilisation individuelle et des liens familiaux. Les croyances par rapport aux liens indestructibles du mariage sont chamboulées ou, au contraire, renforcées si on nourrissait celles de croire que les mariages ne durent pas. Le divorce peut aussi pousser à l'isolement ou, pour l'éviter, à des comportements à risques. Et, enfin, la séparation de la famille est traumatisante pour les enfants qui voient leur vie chamboulée par le fait que, généralement, ils se retrouvent avec deux foyers.

La force de PROFA est de pouvoir offrir un accompagnement adapté à toutes les situations grâce à la véritable multidisciplinarité qui la compose. En effet, PROFA emploie des thérapeutes de couple, des psychologues, des psychothérapeutes, des conseillers conjugaux et des sexologues.

Chacun est accueilli de façon neutre, en toute sensibilité et en totale ouverture, y compris les couples émanant de la communauté LGBT, avec toutes les particularités légales qui la composent.

Le seul projet que les thérapeutes ont pour leurs patients (ou clients), c'est de trouver la meilleure solution pour la famille, c'est de faire en sorte que les enfants ne subissent pas (trop) de conséquences négatives engendrées par la séparation.

Un montant symbolique est demandé pour les consultations, les tarifs étant fixés en fonction du revenu de la famille. Mais ce ne doit être, en aucun cas, un frein à la consultation.

«Vivre à deux demande beaucoup de travail, conclut Yves Dufour. L'autre est notre miroir, il nous contraint à faire des efforts, mais des efforts qui nous font avancer. Avant-hier, on ne divorçait pas pour de multiples raisons, principalement économiques et pour protéger sa réputation. Hier, on disait qu'il valait mieux divorcer pour le bien-être des enfants plutôt que de rester et se bagarrer. Aujourd'hui, on dit qu'il est mieux de rester pour le bien-être des enfants et de trouver des solutions ensemble. Mais le choix définitif appartient au couple, nous ne sommes là que pour les accompagner.» ■

QUAND LE DIALOGUE DEVIENT IMPOSSIBLE !

C'est le moment d'en parler.

0840 860 860 [www.problemedecouple.ch](http://www.problemedecouple.ch)

AIDE & CONSEILS POUR LES COUPLES

PUBLICITÉ

LE COURRIER

**Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant**

**Essai Web 2 mois: CHF 19.-**



[www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)

# *Le bout du tunnel après*

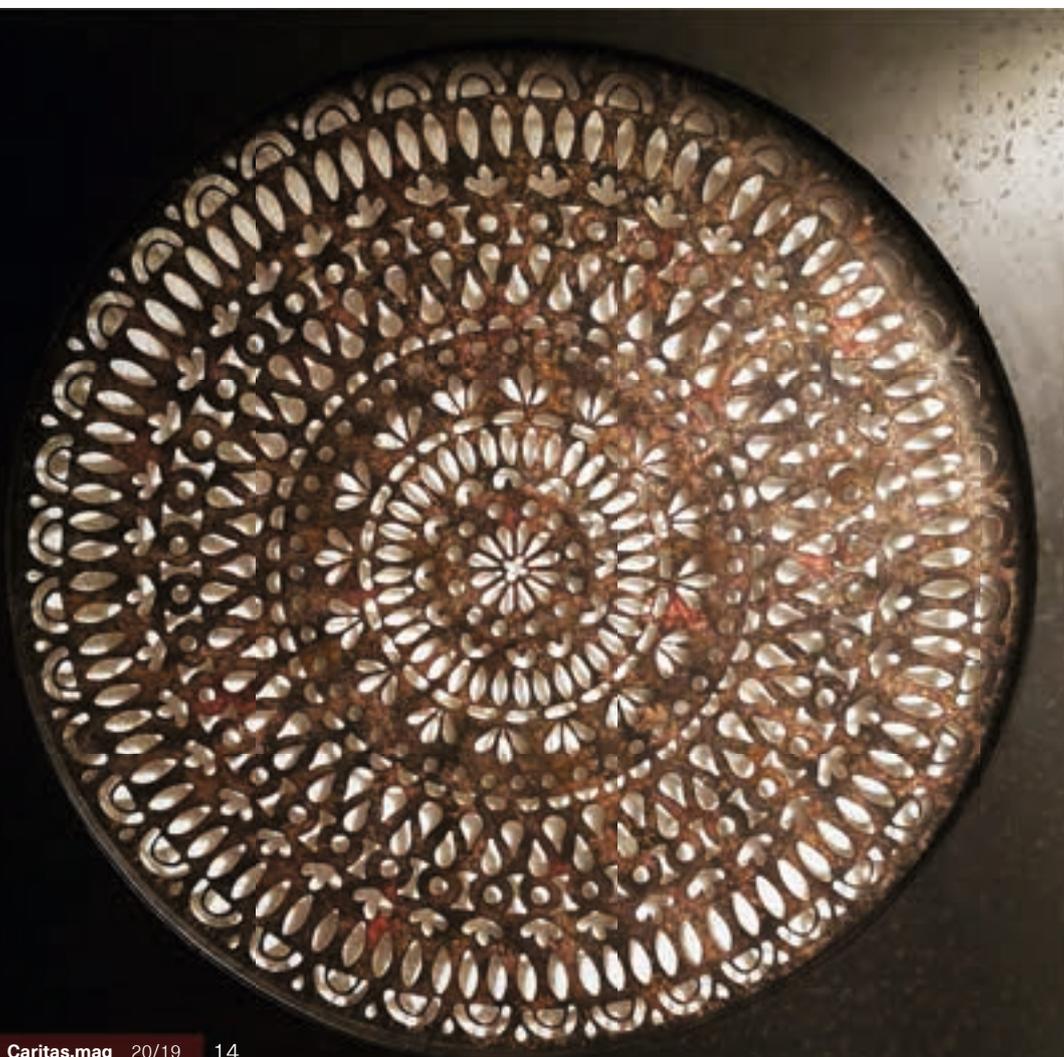
*Un divorce est la plupart du temps générateur de problèmes financiers. Caroline\*, qui avait pourtant toutes les cartes en main pour une vie harmonieuse et équilibrée, a expérimenté cette triste réalité et s'est trouvée emportée par une spirale infernale.*

Seize ans de vie commune, dix ans de mariage, deux enfants, un très joli appartement près du lac, l'avenir de Caroline et de sa famille semblait radieux. Et, même quand la séparation s'impose pour mille et une raisons, tout se passe pour le mieux, les parents s'entendent pour un divorce à l'amiable, Caroline trouve un appartement un peu moins cher dans le même immeuble et

le père des enfants, alors âgés de 4 et 8 ans, s'installe à quelques pâtés de maison de là.

Caroline, qui a toujours travaillé à l'extérieur à un petit pourcentage pour rester en contact avec la vie professionnelle, augmente son temps de travail. Mais sa profession d'assistante dentaire ne lui permet pas un salaire suffisant

pour faire face aux exigences financières de sa nouvelle vie. Grâce à sa parfaite connaissance des trois langues nationales, elle trouve un travail plus lucratif dans un bureau. Mais les moyens financiers sont beaucoup moins importants que quand la famille était unie. «Petit à petit, il y a les premiers rappels qui arrivent, puis les deuxièmes, les mises en demeure et on laisse tout tomber.»



*«Un tableau qui permet à mon esprit de s'évader», révèle Caroline*

# quinze ans de galère

Huit ans plus tard, les ennuis empirent: son fils arrête son apprentissage, ce qui a pour conséquence directe l'arrêt de la pension le concernant. Même s'il vit toujours avec sa mère, elle ne reçoit plus de pension pour lui.

Alors, Caroline paie les factures les plus urgentes et, comme c'est souvent le cas, diffère celles des impôts et de l'assurance maladie. C'est la descente aux enfers. «Je n'ouvrais plus le courrier, je me cachais quand le facteur venait sonner à la porte de peur de devoir signer un recommandé, j'étais complètement déprimée et ne savais pas comment m'en sortir. La descente a été rapide, très rapide, surtout que je ne voulais en parler à personne.»

«Un jour, je trouve un prospectus qui parle de désendettement et je prends contact avec Caritas Vaud. Malgré la bonne volonté de l'assistante sociale, je ne peux pas bénéficier d'un plan de désendettement, parce que je ne gagne pas assez pour rembourser en trois ans. Cependant, j'ai osé en parler, j'ai réussi à m'ouvrir et j'ai trouvé de l'aide: une amie s'est portée garante pour moi auprès de la gérance, alors que j'étais mise en demeure de paiement et on m'a prêté de l'argent pour rembourser une partie de mes poursuites.»

Caroline commence alors à remonter la pente, lentement mais sûrement, elle reprend confiance. Jusqu'au moment où son fils se trouve lui-même dans des difficultés financières. Alors, pour qu'il ne vive pas ce qu'elle avait elle-même vécu, Caroline paie ses factures, accumulant de nouveau du retard dans ses propres paiements. Il faut savoir que, lorsqu'il y a saisie de salaire, il ne reste rien pour l'imprévu et toute dépense supplémentaire est porteuse de conséquences. «Le problème, dit Caroline, c'est que les impôts ne sont pas pris en compte dans le calcul du minimum vital de l'Office des poursuites. Ce n'est pas juste, parce que l'on continue de s'endetter, car on est obligé de les payer.»

Comme elle ne veut pas se retrouver dans une situation qui risque de devenir rapidement inextricable, elle retourne à Caritas Vaud pour se faire aider. Cette fois, sa situation répond aux critères permettant de bénéficier d'un plan de désendettement.

*«... j'ai osé en parler, j'ai réussi à m'ouvrir et j'ai trouvé de l'aide ...»*

Aujourd'hui, un règlement des dettes à l'amiable est élaboré, en étroite collaboration avec l'assistante sociale. Une proposition sera faite aux créanciers, Caroline a très bon espoir de voir ce plan accepté, ce qui lui permettrait de tout rembourser en trois ans.

Certes, elle a de tout petits moyens, mais Caroline n'est pas dépendante et c'est la reine du système D et de la récupération. Elle a toujours réussi à faire en sorte que ses enfants ne souffrent pas de sa situation financière catastrophique, préférant se mettre, elle, de côté.

Caroline est une femme positive et très optimiste qui a été indépendante très jeune, elle a toujours porté les autres. Aujourd'hui encore, elle s'occupe des affaires administratives de sa maman.

«Je vois enfin le bout de mes quinze ans de galère, dit Caroline avec le sourire, je suis enfin confiante dans un avenir heureux. Grâce à mes enfants, ma famille et mon nouveau compagnon. Ce qui m'a sauvée, c'est que je me suis levée tous les matins pour aller travailler. Et, je vous assure, c'était difficile, mais il fallait que je le fasse, c'était une question de survie!»

Il est très inquiétant de voir que même lorsqu'on est en bonne santé physique et combative, l'endettement peut survenir rapidement et, surtout, durablement. Un accident de la vie, un problème de santé, la perte d'un emploi ou une dépression, par exemple, peuvent entraîner un trou financier qui incite à s'endetter pour payer voire renoncer à payer. La spirale se met alors en route, rapidement. Une situation qui est bien plus fréquente qu'on ne l'imagine.

Les professionnels du désendettement, de quelque organisme spécialisé qu'ils soient, le disent tous: «Il faut se faire aider le plus tôt possible.» Rappelons ici que la ligne Parlons Cash est à disposition pour aider, gratuitement et sans jugement toute personne qui se trouve face à des problèmes d'argent: téléphone 0840 43 21 00, du lundi au jeudi, de 8h30 à 13h. ■

\*Prénom d'emprunt

# *La Permanence accueil de Vevey a déménagé*

*La Permanence accueil de Vevey a pris ses quartiers à l'adresse qui abritait le très emblématique bistrot, le Café de l'Avenir.*

La première des permanences créées conjointement, à Vevey, par l'Eglise catholique dans le canton de Vaud et Caritas Vaud qui, en 2012, ont décidé de mettre en synergie leurs compétences et leur personnel en ouvrant cette structure. L'ambition était d'offrir un lieu commun répondant de manière efficiente aux besoins des personnes: un lieu d'accueil et d'écoute où l'on peut venir sans rendez-vous, un refuge animé par une équipe de bénévoles qui répond aux demandes «sociales» comme aux demandes «spirituelles».

Ce projet est né de la complexité grandissante des demandes d'aide des personnes en situation de précarité (immatérielle et matérielle) et leur augmentation. Par exemple, depuis 2010, le Centre d'appui social et d'insertion (CASI) de Caritas Vaud à Vevey est très – trop – sollicité par des personnes démunies. Trop de monde à recevoir, ce qui empêche un travail constructif et efficace.

La première Permanence accueil ouvrira ses portes en 2012. Suivra celle de Nyon, en 2014, réalisée par ASOLAC et Caritas Vaud, en étroite collaboration avec les Eglises catholique et réformée du canton, puis celles de Payerne, en 2015, et d'Yverdon-les-Bains en 2017. Toutes deux, comme celle de Vevey sont le fruit d'une collaboration entre Caritas Vaud et l'Eglise catholique.

En juin 2019, la Permanence accueil de Vevey, alors basée dans la Salle paroissiale de Saint-Jean, déménage pour se rapprocher du centre et des

autres institutions sociales. Elle prend possession de l'ancien Café de l'Avenir, à la rue de Fribourg.

Le nom de ce bistrot emblématique et si typique pour les Veveysans est très symbolique en regard du travail effectué dans une Permanence accueil. Les locaux sont très bien adaptés aux besoins, ils ont pignon sur rue, les grandes baies vitrées laissent entrer la lumière et la vie; ils offrent la possibilité d'être tous ensemble, tout en pouvant s'isoler pour tenir une conversation privée.

Et puis, il y a des habitudes qui se sont perpétuées, comme celle de ce Monsieur qui vient régulièrement chercher les opercules des godets de crème à café, comme il devait probablement le faire au temps du Café. Il arrive encore que quelqu'un pousse la porte et demande de pouvoir manger une fondue ou boire un verre de vin. A chaque visite, les bénévoles ou les deux animatrices de la permanence que sont Sylvia Muni-Testuz, assistante sociale de Caritas Vaud, et Marie-Laure de Preux, aumônier, s'efforcent de créer le lien.

«On se sent chez nous, disent en chœur Sylvia et Marie-Laure, on a mis beaucoup d'énergie pour en faire un endroit adapté à nos besoins, tout en lui conservant son âme. Et les voisins sont contents de voir que ce bistrot qu'ils aimaient tant vit encore.» Neuf bénévoles\*, gérés par Marie-Laure, se relaient pour assurer l'accueil et l'animation du lieu.

Les deux personnes responsables se répartissent les demandes: Sylvia Muni-Testuz prend en charge les demandes d'aides ou de conseils sociaux, celles et ceux qui ont besoin d'une orientation concrète, de comprendre les problèmes qu'ils ont avec les institutions ou ceux concernant l'emploi. Il y a aussi celles et ceux qui n'ont pas de domicile ou pas d'assurance maladie et qui ont besoin de soins médicaux. Elle trouve beaucoup d'enrichissement dans son travail, tout en relevant que la principale difficulté a été d'apprendre à vivre avec le fait qu'elle ne sait pratiquement jamais ce qui se passe après la rencontre. Son engagement est de prendre en compte le besoin, d'accueillir la personne dans ce qu'elle vit le moment présent, sans avoir de projet pour elle, sans jugement.

Marie-Laure de Preux reçoit, elle, les personnes qui ont besoin d'écoute, de partage, de spiritualité. Celles et ceux qui sont épuisés par leur situation et qui sont à bout, celles et ceux qui viennent chercher les forces de continuer. Son travail d'aumônier lui permet d'être là pour partager, parler de leurs difficultés émotionnelles ou de leur recherche de sens.

Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec Marie-Laure de Preux, véritable cheville ouvrière de la naissance de cette Permanence accueil, avec Robert Knüsel, l'ancien responsable du Centre d'appui social et d'insertion de Caritas Vaud à Vevey.



*Marie-Laure (debout à gauche) et Sylvia (assise à droite), accompagnées d'une bénéficiaire et d'une bénévole*

Maturité professionnelle commerciale en poche, Marie-Laure de Preux, travaille trois ans dans des hôtels à Fribourg, Genève et Vaud. Cette native de Veysonnaz aime le côté social et cosmopolite du tourisme. Ce métier devait lui apporter ce qu'elle aime le plus, les rencontres. Or, elle ressent comme un manque de sens, un manque de profondeur.

Un collègue qui travaille pour payer sa formation de théologien, lui fait prendre conscience que ce qu'elle recherche est à sa portée et, après avoir obtenu une bourse de l'Etat du Valais, elle change de voie et s'inscrit en théologie à Fribourg.

Durant ses études, Marie-Laure part chaque année à l'étranger travailler bénévolement dans un orphelinat en Bulgarie ou dans un refuge pour personnes dans la précarité en Turquie, institution gérée par les Petites Sœurs des Pauvres, ce qui renforce encore ses convictions: elle travaillera pour les plus démunis. Ses études terminées, elle offre ses services au Département Solidarités de l'Eglise catholique qui l'engage pour la Riviera.

Pendant longtemps, elle partagera son temps de travail entre la Pastorale de rue et le Centre d'accueil pour migrants de Vallorbe. Mais, dès septembre de cette année, elle se consacre totalement à la Pastorale de rue. Deux après-midis par semaine, Marie-Laure est présente à la

Permanence accueil de Vevey, elle coordonne l'Action-Parrainage qui crée des liens entre les migrants et les habitants de la région. Elle fait de même pour des cours de français, collabore activement avec d'autres associations caritatives de la région, dont l'Etape, le Coup d'Pouce, et le Collectif Précarité Riviera. Elle anime avec deux collègues protestantes une rencontre mensuelle Femmes et Spiritualité, un lieu de partage de foi entre femmes, interreligieux. Un engagement total au service de ceux qui ont des difficultés ou qui sont précarisés. ■

\* Les bénévoles de la Permanence accueil de Vevey sont Ana Maria, Ameline, Andrea, Hana, Isabelle, Lorena, Lucila et Nancy

# Ada Marra s'engage pour soutenir les plus fragiles

Ada Marra, présidente de la Fondation Mère Sofia, a rencontré les employés de Pro Travail.

Ada Marra était membre du comité de Caritas Vaud lorsque Pro Travail est né en 2009, après d'intenses réflexions pour finaliser le projet. Elle a aujourd'hui quitté le comité de Caritas Vaud, mais tenait à voir l'évolution de cette entreprise, alors qu'on parle beaucoup, à Caritas Vaud et au Parlement national, de solutions à trouver pour les chômeurs de très longue durée.

Elle a pu constater que le business model a beaucoup évolué (pour être engagé à Pro Travail, il fallait être au chômage depuis quatre ans, aujourd'hui deux ans suffisent; les contrats portaient sur une période de deux ans, aujourd'hui de 12 mois). Si les nouvelles conditions se démontrent efficaces, il faut tout de même relever qu'elles ont été décidées par mesure d'économie.

Ada Marra et Charly Chevalley, directeur de Pro Travail



Le chômage de très longue durée et la précarité qui en découle souvent sont des sujets qui intéressent tout particulièrement Ada Marra: elle veut faire exister dans l'agenda politique la précarité et trouver des solutions. «Chacun sait que, malgré ce qui se dit ou se lit, le plein emploi en Suisse est un mythe. Mon engagement est de montrer la réalité, les difficultés des personnes les plus fragiles, mais aussi de faire découvrir les solutions, confie Ada Marra. Je trouve inadmissible que les personnes en recherche d'emploi soient, encore aujourd'hui, tellement culpabilisées, alors que c'est le système qui ne fonctionne pas.» La conseillère nationale s'interroge sur le fait que, si le modèle fonctionne dans le canton de Vaud, pourquoi ne pas l'étendre à d'autres territoires?

«Nous devons travailler dur pour trouver des solutions, afin de venir en aide à ces personnes, mais, aussi et surtout, pour éviter qu'elles ne se trouvent dans cette situation. Des pistes existent, comme celle de favoriser, voire de pousser la formation continue en cours d'emploi. La formation est devenue indispensable pour chacun afin de rester «employable». Et, au lieu de limiter les prestations, notamment celles de l'AI, comme c'est le cas actuellement, trouvons des solutions concrètes et efficaces. Pourquoi ne pas adapter le programme FORJAD du canton de Vaud (*lire encadré*) à une plus grande échelle; pourquoi ne pas refondre les assurances (chômage et aide sociale) pour les rendre plus performantes et plus modernes; après avoir allégé fiscalement les entreprises, pourquoi ne pas faire quelque chose pour les gens, leur donner les moyens de se sortir de la précarité?»

Ada Marra se réjouit du colloque organisé par Caritas Vaud et les Caritas régionales romandes, le 31 octobre prochain qui a pour thème: «**Chômage de très longue durée: un autre regard pour une autre approche**».

De grands espoirs sont fondés sur le fait que les solutions qui existent en France, à l'instar de Territoires zéro chômeur, pourraient être adaptées en Suisse (*voir le programme ci-dessous*). ■

## Programme FORJAD

Le programme Formation aux jeunes adultes en difficulté se divise en trois grandes étapes: la préparation à l'entrée en apprentissage, la formation professionnelle et le placement en emploi à la suite de celle-ci.

FORJAD permet aux jeunes bénéficiaires du RI d'accéder à une formation professionnelle, tout en bénéficiant d'une bourse d'étude (prenant alors le relais du RI et comprenant également les frais de formation). Un suivi individualisé est également mis en place.

## Conférence-débat 31 octobre Chômage de très longue durée, un autre regard pour une autre approche

Salle du Parlement vaudois, rue Cité-Devant 13, Lausanne

Selon les derniers chiffres de l'OFS, notre pays compte 243 000 chômeurs, soit 4,9% de la population active. Et 93 000 d'entre eux sont à la recherche d'un travail depuis plus d'un an, parfois beaucoup plus. Que faire? Une action sociale est-elle encore possible?

Les Caritas régionales proposent une alternative: la création d'une offre d'emplois inclusive qui ne laisserait personne en situation d'inemployabilité. Cette conférence permettra de la découvrir.

**Programme complet et inscriptions** sur notre site internet: [www.caritas-vaud.ch](http://www.caritas-vaud.ch), par courriel: [françoise.crausaz@caritas-vaud.ch](mailto:françoise.crausaz@caritas-vaud.ch) ou par téléphone au 021 317 59 80.

# Appels à votre soutien

Caritas Vaud compte sur votre générosité pour donner un coup de pouce à des personnes ou à des familles en difficulté. Mentionnez le numéro de l'appel sur votre bulletin de versement, et votre don sera intégralement versé à la situation présentée ou identique.

## Appel n° 418

### Des finances mises à mal à cause de la perte de son emploi

A la suite de la perte de l'emploi de Monsieur, les factures de ce couple avec deux enfants en bas âge se sont accumulées. Monsieur vient de retrouver du travail comme ouvrier en bâtiment et Madame a trouvé un emploi de femme de ménage à temps partiel. Cependant, le retard à rattraper dans les factures est trop important et certains créanciers refusent de patienter davantage. Ce couple n'a jamais eu de dettes, une aide de **2000 fr.** lui permettrait de rééquilibrer son budget et de repartir sur un bon pied.

## Appel n° 420

### Un jeune couple en difficulté, mais tellement volontaire

Lui cumule deux emplois afin de pouvoir payer le loyer et les charges courantes. Elle a des problèmes de santé et une demande AI est en cours. Malheureusement, sa santé s'est encore dégradée récemment et une partie des soins ne sont pas remboursés par l'assurance maladie de base. En parallèle, M. a besoin d'un abonnement de train pour se rendre à l'un de ses emplois, désormais plus éloigné. La situation financière du couple étant très précaire, ils n'ont pas les moyens d'assumer cette charge supplémentaire. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour une aide de **2010 fr.** qui permettrait de payer ces frais de santé et de transport.

## Appel n° 422

### Jeune maman en situation difficile

Madame H. vit une situation très difficile à la suite de problèmes de santé qui lui ont fait perdre son travail et l'ont obligée à une reconversion professionnelle. La naissance de sa fille, il y a trois ans, est venue alourdir son budget déjà très tendu. Très volontaire, Madame a retrouvé un emploi, mais n'a pas pu éviter d'être en retard avec le paiement du loyer et de la garderie. Nous espérons pouvoir l'aider afin qu'elle puisse garder son logement et la place en garderie de sa petite. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour une aide de **3100 fr.**

## Appel n° 419

### Accueillir ses enfants dans de bonnes conditions

Monsieur X, divorcé et père de deux enfants, doit payer une pension alimentaire très lourde, bien que son revenu ait fortement diminué après le divorce. Il continue d'assumer cette charge, mais au détriment de son loyer. Ne parvenant plus à l'assumer, il a quitté son appartement et vécu sans domicile fixe, ce qui a généré des frais supplémentaires et beaucoup d'inquiétude. Déstabilisé par cette situation désastreuse, il a accumulé des retards dans le paiement de certaines factures. Heureusement, il a retrouvé récemment un logement, mais il est dans l'impossibilité de rattraper ses retards, son budget étant excessivement limité. Une aide de **2520 fr.** lui permettrait de retrouver une stabilité pour accueillir ses enfants dans de bonnes conditions.

## Appel n° 421

### Pour que cette famille monoparentale ne perde pas son appartement

Madame M., mère monoparentale de trois enfants de 15, 6 et 3 ans, travaillait comme aide de cuisine depuis quelques années, lorsqu'elle perd son emploi. Durant des mois, elle ne retrouve que des emplois temporaires, ce qui a généré des arriérés de factures dont deux loyers. Bien qu'elle ait retrouvé depuis peu un travail stable, il lui est difficile de rattraper ses deux loyers ainsi que d'honorer toutes ses factures, si bien que le risque est grand de perdre son logement. Une somme de **2500 fr.** lui permettrait d'assainir sa situation.

## ADRESSES

### Insertion

#### Centres d'appui social et d'insertion (CASI)

- Lausanne et région, ch. de la Colline 6, tél. 021 625 46 76
- Nyon, La Côte, Point-Virgule, route de l'Etraz 20, tél. 022 361 03 84
- Vevey, Riviera, rue du Clos 8, tél. 021 923 78 50.
- Yverdon, Nord vaudois, rue des Uttins 38, tél. 024 447 84 70

Programme DUO: tél. 021 317 59 80

### Action sociale

#### Service social et assainissement de dettes

sur rendez-vous:

- Lausanne, tél. 021 317 59 80 (service social seul.)
- Morges, tél. 021 811 04 20 et 021 804 98 98
- Nyon, tél. 022 365 77 00 (locaux CSR)
- Bex, lundi, jeudi, vendredi (uniquement assainiss. dettes), tél. 024 557 27 27 (locaux CSR)
- Vevey, tél. 021 923 78 52

Permanence tél. Parlons Cash: 0840 432 100

#### Permanences accueil:

- Vevey, lu 15 h 30 à 17 h 30, me 14 h à 17 h, rue de Fribourg 11
- Nyon, me 14 h 30 à 17 h 30, me 9 h à 12 h, route de l'Etraz 20
- Payerne, ma 9 h à 12 h, ve 13 h 30 à 16 h 30, rue des Guillermaux 17
- Yverdon-les-Bains, me et ve 9 h à 12 h, Paroisse Cath. Saint Pierre, rue de la Maison Rouge 14

#### Accueil de nuit d'urgence:

- Vevey, Le Hublot, rue du Clos 8, tél. 021 921 49 00
  - La Lucarne, Curtil-Maillet 23, tél. 024 420 33 62
- Toutes les nuits, de 19 h à 9 h

#### Bénévolat:

- Accompagner... la Vie, coord. des groupes, (sur appel), tél. 021 317 59 80
- Cours de français:  
Nyon, tél. 079 621 43 93  
Yverdon, tél. 024 425 32 48  
Gland, tél. 079 621 43 93  
Orbe, tél. 079 289 10 88
- Tout compte fait, tél. 079 342 23 99

#### Aides directes

Centrale alimentaire de la région lausannoise (CA-RL), chemin de la Colline 11, tél. 021 622 06 22

#### Epiceries Caritas

- Lausanne, rue de la Borde 3c
- Vevey, avenue Reller 4
- Yverdon, rue des Philosophes 13

#### Les Boutiques

Tél. 021 622 06 22

- Lausanne, rue de la Borde 3b et avenue de Morges 33
- Clarens, rue des Verges 14
- Nyon, rue de la Combe 9
- Yverdon, rue de la Maison-Rouge 11

#### Administration

Ch. de la Colline 11, Lausanne, tél. 021 317 59 80

#### Services en partenariat

- SAJE - aide juridique aux exilés  
Rue Enning 4, Lausanne, tél. 021 351 25 51
- Fondation Pro Travail, tél. 021 624 37 47

MERCI DE VOS DONNÉS!

CP 10-15792-5

Les dons du Caritas.mag d'avril 2019 ont rapporté la somme de **8938 fr.**

Mille mercis.

# KARINE C

## #SE WIFI DE TOUT

ONE WOMAN SHOW



Musée Olympique Lausanne

jeudi 21 novembre 2019

**Soirée de soutien au profit  
de Caritas Vaud**

Inscription: [www.caritas-vaud.ch](http://www.caritas-vaud.ch) ou

tél. 021 317 59 80

**CARITAS** Vaud

*Agir ici.*